



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74
E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PS/01/04/2026-01-26

Lettre recommandée AR

Hôtel Matignon
57, rue de Matignon
75007 Paris

À l'attention de **Monsieur Sébastien Lecornu**
Premier Ministre

Paris, le 26 janvier 2026

Objet : Mayotte – Déploiement de la fibre et situation des personnels d'Orange

Monsieur le Premier ministre,

Notre organisation syndicale, représentative des salariés du groupe Orange, souhaite vous interroger avec gravité sur les orientations actuellement discutées concernant l'avenir des déploiements numériques à Mayotte.

Un engagement sans faille des personnels d'Orange

Depuis le cyclone CHIDO, les salariés d'Orange à Mayotte ont tenu un rôle décisif dans la continuité républicaine des communications : rétablissement du réseau mobile dès le lendemain de la catastrophe, reconstruction des infrastructures fixes, lancement accéléré de la 5G, puis déploiement et commercialisation de la fibre optique dans un contexte de pénurie, de tensions sociales et de blocages administratifs répétés.

Une réponse durable : le déploiement de la fibre

Face à l'ampleur des dégâts, le choix de ne pas simplement « remettre du cuivre sur du cuivre », mais d'accélérer une réponse durable par le déploiement de la fibre optique s'est imposé. Aujourd'hui, ces mêmes salariés déplacent et commercialisent à marche forcée un réseau fibre, non par confort, mais par sens du service public et de l'intérêt général, conscients que l'alternative serait de laisser nos concitoyens dépendre durablement d'un opérateur satellitaire extra-européen, au détriment de la souveraineté numérique et de la résilience du territoire.

Des entraves institutionnelles préoccupantes

Ils le font dans une adversité institutionnelle manifeste, marquée par des blocages administratifs, des refus ou retards d'autorisations et des pressions locales, qui ralentissent voire stoppent les travaux de génie civil. Ils le font aussi dans un contexte de concurrence dont chacun peut constater qu'elle ne tient pas ses promesses opérationnelles, pendant que Mayotte THD accumule les annonces sans résultats tangibles. Ils le font pourtant avec le soutien clair et massif de la population mahoraise, qui voit concrètement ce qu'Orange réalise et sait que, sans ces équipes, des pans entiers du territoire resteraient durablement déconnectés, ou dépendants de solutions non souveraines.

Soutien et reconnaissance envers les salariés d'Orange à Mayotte

Nous sommes également profondément inquiets des informations concordantes faisant état d'une organisation du délégataire visant à **recourir à une main-d'œuvre malgache à bas coût, en contradiction avec les engagements pris à l'égard du département** et en total décalage avec l'ancrage local qu'Orange a toujours revendiqué et assumé. **Substituer à des emplois locaux qualifiés une main-d'œuvre extérieure moins-disante reviendrait à fragiliser encore davantage le tissu social et économique de Mayotte.**

Les femmes et ces hommes d'Orange ne sont pas de simples chiffres comptables. Ce sont 70 emplois directs chez Orange, des dizaines de partenaires locaux, des familles, des compétences formées sur le territoire, et un savoir-faire industriel immédiatement opérationnel.

Mise en garde sur les pressions actuelles

Toute velléité d'exiger ou d'encourager Orange à se retirer, à arrêter ses déploiements ou à abandonner ses salariés mahorais constituerait une faute politique et sociale majeure.

Une telle décision aurait trois conséquences graves :

1. Un abandon social, en fragilisant durablement l'emploi local, les parcours professionnels et les partenaires mahorais, au profit de montages reposant sur une main-d'œuvre importée et précaire.
2. Un renoncement industriel, en désorganisant un outil de production qui fonctionne déjà, au moment même où l'urgence est à la rapidité et à la fiabilité.
3. Une atteinte directe à la souveraineté numérique de la France, en ouvrant un espace béant aux solutions satellitaires extra-européennes, dont chacun mesure les enjeux en matière de dépendance stratégique, de protection des données et de résilience des réseaux.

L'État ne peut, d'un côté, appeler à la souveraineté numérique et à la cohésion territoriale, et de l'autre, pousser un opérateur historique à renoncer à son rôle structurant dans un département déjà fragilisé et à ne pas maintenir ses salariés sur un territoire qui a besoin d'emplois.

Nous appelons donc le Gouvernement :

- à garantir la continuité des déploiements menés par Orange,
- à refuser toute solution qui se ferait au détriment de l'emploi local et de la souveraineté, et
- à assumer pleinement son rôle de garant de l'intérêt général, en mettant fin aux blocages illégaux qui entravent aujourd'hui l'action des équipes sur le terrain.

Les salariés d'Orange à Mayotte ont répondu présents lorsque la République en avait besoin. La République ne peut aujourd'hui les sacrifier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre vigilance syndicale et de notre attachement indéfectible à l'intérêt général.

Patrice Seurin
Délégué Syndical Central



Jean Michel Maillot
Délégué Syndical Coordinateur DORM

